

Album Photos



Mme DUPAS et sa « maison fleurie »



Merci à M Gérard Theys, marpentois parti dans le Cher, de nous avoir envoyé une photo de colonies de vacances HK Porter à La Capelle.
On y voit notre ami défunt Alain Schmit (première rangée à droite à côté de Jean Rousseau directeur d'école de Boussois) Gérard Theys en dessous.
On reconnaît également les fils Dalle, Lacombed, Falesse, Kouider, Delsaux, Caquiere, Mercier, Sautier, Demay et Polet.



Sophie Moinet : artiste verrière



AG BIBLIOTHEQUE



CYCLOS-RANDONNEURS



Equipe séniors A FC MARPENT



Bulletin Municipal N° 297

MARPENT

DECEMBRE 2010

MAIRIE de MARPENT:
Téléphone : 03 27 39 63 41
E-MAIL: marpent@wanadoo.fr
Site Internet www.marpent.fr

Comité de relecture : JM ALLAIN, C LAVIELLE, PJ DUFOUR, H NICOL, M NICOL, J LOIRE, P VERPLAESTE, JC DEBAIL, B LEGROS, M CASSET, J VANDEKHERKOVE
Imprimerie : services municipaux
Distribution gratuite par les élus



Projet logements quartier Delbreil

L'opération *logements du quartier Delbreil* est en marche !
La commune s'était rendue propriétaire de 45 ares en 2004.
Habitat du Nord, dans le cadre d'un bail signé avec la commune, construit 17 logements à Haute Qualité Environnementale (HQE).

Les matériaux utilisés sont issus de la filière locale pour limiter le transport.
Les toitures sont végétalisées pour permettre le tamponnement des eaux de pluie.
La chaussée est absorbante et complétée par un fossé drainant pour favoriser l'infiltration.
L'isolation acoustique est renforcée au regard de la proximité de la voie ferrée.
La faible consommation d'énergie sera de l'ordre de 100 kWh/m²/an, soit 20 % inférieure à la réglementation thermique en vigueur.

Pour atteindre cet objectif de Très Haute Performance Energétique, le projet s'appuie sur deux leviers :

- une isolation renforcée (au niveau de la dalle, du dessous de toiture, des vitrages, de l'isolation thermique par l'extérieur en fibres de bois)
- et une gestion de l'énergie : chaudière à condensation, ventilation à double flux pour récupérer les calories sur l'air extrait, conception bio - climatique de l'architecture : verrières inclinées avec brise-soleil pour optimiser les gains solaires, c'est-à-dire accroître les apports passifs l'hiver et réguler en été...

Dans le prolongement du chantier, il est programmé une remise en état des deux voies d'accès au site : la rue Delbreil et l'impasse Victor Hugo (subventions déjà acquises) de manière à ce que cette opération, plus globalement, contribue en même temps à l'amélioration de la desserte de ce quartier.

Votre maire
Jean-Marie ALLAIN 

LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL SE JOIGNENT À MOI POUR
VOUS SOUHAITER DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

LA VIE DE LA MAIRIE

PERMANENCE LOGEMENT

Mme Patricia Verplaetse tient une permanence en mairie le samedi de 11 h à 12 heures,



POLICE

Le maire a reçu M. Sapori, commissaire divisionnaire du commissariat de Maubeuge, qui supervise Aulnoye, Maubeuge et Jeumont.

Il a notamment été question de rencontres plus fréquentes avec les forces de police et de la réorganisation des services de police sur notre territoire qui s'appelle désormais la circonscription de police d'agglomération de Maubeuge.

RENCONTRE AVEC LES REPRESENTANTS DE LA PAROISSE

L'abbé Didier Potier, accompagné du doyen André-Benoît Drappier (responsable du doyenné) et de plusieurs membres de son équipe, a convié les maires des communes de la paroisse (Jeumont, Marpent, Boussois, Recquignies) à une réunion d'information sur la réorganisation prochaine du fonctionnement de la paroisse.

STATIONNEMENT

Des contrôles inopinés ont été demandés suite à des plaintes de piétons ne pouvant utiliser le trottoir avec un landau ou une brouette.

Plusieurs PV ont été dressés par les forces de police.

Nous rappelons qu'en aucun cas, l'automobiliste ne peut s'accaparer le trottoir.

Si celui-ci est trop étroit pour stationner à cheval, le stationnement doit se faire sur la chaussée.

PERSONNES HANDICAPEES

La commune lance une étude sur la mise en accessibilité de nos bâtiments publics.

Ces aménagements visent à faciliter les déplacements de toutes les personnes à mobilité réduite (personnes âgées, femmes enceintes, mal - voyants etc...)

Les résultats de cette étude (obligatoire) permettront de disposer d'un plan qui s'étalera sur plusieurs années.

Parallèlement, l'Agglomération, qui dispose de son côté de la compétence voirie, élabore le plan d'accessibilité des espaces publics.

Pour information, signalons que quarante personnes de notre commune bénéficient de l'Allocation Handicapé (Adulte ou enfants).

PERSONNES AGEES

Pour vos démarches administratives, vous renseigner sur les maisons de retraite, rechercher une aide à domicile, recevoir des repas à domicile, demander une prise en charge et choisir un installateur de télé-alarme,

N'hésitez pas à contacter le CCAS de la mairie, qui vous apportera les réponses ou vous enverra à domicile la « brigade vermeil » (Mmes Nicol, Zito et Grillet), ou vous mettra en contact avec le CLIC du Val de Sambre (03 27 56 16 44)

NAISSANCES

GLANDIER Keenan	14 septembre 2010
PINCEEL Maxime	25 septembre 2010
BERTIN-DROUARD Mathéis	25 septembre 2010
HIROUX Alessandro	11 octobre 2010
DAMIENS Léo	17 octobre 2010

MARIAGES

BEAUQUEL Charles	MÉLOT Christine	16 septembre 2010
LOZEVIS Cyril	ALLAIN Pauline	2 octobre 2010

ETAT CIVIL



TRAITEMENT COMPTABLE DES INVESTISSEMENTS VOIRIE

Dans le cadre du transfert de compétence voirie – éclairage public à l'agglomération, la commune a signé une convention de gestion provisoire avec l'AMVS pour l'année 2010.

La commune, durant ce temps, a supporté les dépenses d'investissement pour les rues Salengro (40 111, 45 €) et de Colletet (6 610, 89 €).

L'AMVS prenant en charge 60 % de l'investissement, le conseil, sur présentation de Christian Lavielle, vote la demande à l'AMVS du remboursement à hauteur de 28 000 €.

TRANSFORMATION DU SMVS

Dans le cadre de la transformation du SMVS en syndicat à vocation unique de transport (motivée par les conflits perpétuels avec la ville d'Hautmont et la CCSA), le maire explique que la commune doit reprendre la compétence qu'elle avait déléguée au SMVS tant pour la distribution d'eau que pour la distribution publique de gaz afin de pouvoir transférer ces compétences à l'AMVS.

TABLEAU DES VOIRIES COMMUNALES

Dans le cadre du transfert de la délégation voirie à l'Agglomération, cette dernière demande de lui faire parvenir la liste des voiries communales.

Depuis 1961, date d'approbation du tableau de voirie, des chemins ruraux se sont depuis ouverts à l'urbanisation et donc à la circulation et doivent être repris en voie communale.

Le conseil adopte le nouveau tableau de voirie après avoir intégré ces chemins ruraux dans la rubrique voies communales à caractère de chemin, et reclassé la rue de Colletet, la rue de Grand - Reng et la rue Marceau (qui étaient toujours classées en voies communales à caractère de chemins) dans la rubrique voies communales à caractère de rue.



SUBVENTION FOOTBALL- CLUB

Sur proposition de Jean-Claude Debail, adjoint aux sports, une subvention de 300 € est attribuée pour l'équipe féminine qui participera à un tournoi international en Italie.

Le versement de la subvention est conditionné au déplacement effectif de l'équipe.

VOYAGE EN ALSACE

Sur proposition de Monique Nicol, le conseil vote à l'unanimité le tarif de 135 €, payable en trois fois, avec un supplément de 35 € pour les chambres individuelles.

IMPASSE DU LONG FOSSE

Le Code des communes précise qu'il revient aux propriétaires de nommer la voie si celle-ci est privée.

Les propriétaires ayant choisi de la nommer « impasse du long fossé », le maire propose de retenir ce nom et d'en faire part comme la loi nous y oblige, au centre des impôts fonciers.L

GRATIFICATION D'UN STAGIAIRE

Un stagiaire, étudiant en droit en master 2 de l'Université de Valenciennes, a travaillé bénévolement durant trois mois sur une étude stratégie foncière concernant les terrains qui bordent la résidence des marronniers.

Les membres présents se félicitent de la grande qualité de ce travail et votent à l'unanimité le principe d'une gratification à hauteur de 500 € sous forme de bons d'achat.

ABANDON MANIFESTE

Suite à une erreur matérielle, la délibération prescrivant un arrêté d'abandon manifeste sur un logement de la rue Salengro prise lors de la séance du 7 juillet est annulée et remplacée par une délibération du même type sur le 58 de la rue Salengro (section AE 105 et 106).

VŒUX DU MAIRE

Ils se dérouleront le **MARDI 28 DECEMBRE 2010** dans la salle de spectacle
18 heures : Rétrospective de l'année.

18 h 15 : Allocutions

19 h : Remise de prix, récompenses et médailles

19 h 30 : Remise des prix maisons illuminées

20 h : Galettes de fin d'année et vin d'honneur

Comme chaque année, toute la population est invitée à cette manifestation conviviale.



CONSEIL MUNICIPAL DE MARPENT COMPTE-RENDU DE SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2010

MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME (PLU)

Le maire commente le rapport du commissaire - enquêteur faisant suite à l'enquête publique.
Ce rapport prenant acte des modifications demandées par la commune dans le sens d'un assouplissement des règles, notamment pour les abris de jardin, la largeur des voiries et les clôtures, le conseil décide d'approuver le PLU modifié.

SERVICE CIVIQUE

Le maire présente le dispositif qui permet à une collectivité agréée de pouvoir accueillir un jeune volontaire de moins de 25 ans dans le cadre d'un service civique.



TRAVAUX MOULIN 2e PHASE

Frédéric Bernard, adjoint à la culture et au patrimoine, rappelle que le dossier communal visant à remettre des ailes avait reçu des élus du Pays Sambre-Avesnois un accord de subvention de 88 000 euros au titre des crédits de la Région.

Vu le faible nombre de dossiers aboutis (un sur Fourmies, l'autre étant celui du moulin), il est apparu que des crédits restaient disponibles sur l'enveloppe 2010.

Le conseil donne son accord pour porter la demande de subvention à 154 000 euros et décide, après avoir procédé à une consultation par la procédure adaptée, de confier le marché à l'entreprise Battais, déjà titulaire de la première phase, et qui a proposé un devis de 223 000 € HT, comprenant les ailes, les mécanismes et la toiture pivotante.

TRAVAUX MOULIN 3e PHASE

M. Bernard explique qu'il est également possible, au titre des crédits 2011, de solliciter une subvention à hauteur de 70 % pour mettre les planchers sur trois niveaux, refaire la dalle du RDC, installer un escalier intérieur et quelques aménagements annexes.

Le conseil mandate le maire pour déposer un dossier de demande de subvention afin d'achever la valorisation du moulin.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE (3-6 ANS)

Sur proposition de Pascal Leblanc, adjoint aux affaires sociales, le conseil vote les tarifs d'inscription à la Maison de la Petite Enfance, les Marpinieux, pour la période allant de septembre 2010 à fin juin 2011.

Cette période couvre, sauf les jours fériés, le mercredi après-midi et les après-midi du lundi au vendredi des vacances scolaires, de 13 h 30 à 17 h 30

ACCUEIL DE LOISIRS DES 6-12 ANS

M. Leblanc soumet ensuite à l'approbation du conseil les tarifs pour l'accueil de loisirs 6-12 ans des vacances de la Toussaint, de février et d'avril.

M. Leblanc propose également le recrutement de 3 postes temporaires pour chacune des périodes.

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Pierre-Jean DUFOUR, adjoint en charge du handicap, rappelle l'obligation faite aux communes de se doter d'un Plan d'accessibilité aux ERP et présente les résultats de la consultation auprès de plusieurs cabinets.

Le conseil retient le Cabinet Philippe Valéri, le mieux-disant, pour un montant de 30 019,60 € TTC.
Le conseil mandate également le maire pour solliciter une subvention auprès du Conseil Général à hauteur de 80 %.

RUE DELBREIL

Sur proposition de Patricia Verplaetse, adjointe à l'urbanisme, le conseil vote à l'unanimité l'actualisation des parcelles de la rue Delbreil qui sont intégrées dans le domaine public communal, suite à l'enquête publique et à la décision de classement de cette voie.

DROIT DE PREEMPTION

Suite à la modification du Plan Local d'Urbanisme, le conseil délibère favorablement à l'unanimité pour déléguer son droit de préemption à l'Etablissement Public Foncier sur le périmètre dit du pôle gare dans le cadre du projet quartier de la Gare Jeumont-Marpent.

INDEMNITE DU COMPTABLE DU TRESOR

Le conseil vote la somme de 521,40 € au comptable du Trésor, chargé des fonctions de receveur de la commune.



SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Le schéma de cohérence territoriale (SCOT), document de planification à l'échelle de l'arrondissement et qui s'appliquera dans nos documents d'urbanisme, est en cours d'élaboration.

Nous vous invitons à aller sur le site du SCOT, à en prendre connaissance et à faire part de vos remarques ou de vos suggestions.
www.scot-sambre-avesnois.fr/

BUS ARC EN CIEL (arrêt Faidherbe)

Le bus assurant les liaisons interurbaines entre Jeumont et Maubeuge (via les communes rurales du canton de Maubeuge Nord) fait un arrêt à Marpent, rue Faidherbe.

Ces arrêts n'étant pas réguliers, nous vous conseillons de vous rapprocher de la mairie.

AIDES POUR TRAVAUX

On l'ignore souvent mais l'Agence Nationale de l'Habitat peut accorder des subventions aux locataires qui, avec l'accord express de leur bailleur, effectuent des travaux d'amélioration de l'habitat ou des travaux d'accessibilité ou d'adaptation au handicap de leur logement.
Pour tout renseignement: ADIL: 0 825 34 12 63

PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE

Tout particulier peut bénéficier soit d'un crédit d'impôt, soit d'une réduction d'impôt, s'il utilise les services d'un salarié pour les petits travaux de jardinage.

Les dépenses prises en compte sont les sommes que le particulier verse :

*soit, à un salarié effectuant une activité liée aux services à la personne dont il est l'employeur direct,

*soit, à une association, une entreprise ou un organisme ayant reçu un agrément délivré par l'Etat et qui effectue des services à la personne,

*soit, à un organisme agréé ou à un organisme à but non lucratif ou conventionné.

Le montant des interventions des petits travaux de jardinage des particuliers est plafonné à 3 000 € par an et par foyer fiscal.

Ne pas hésiter à vous rapprocher du service des impôts.

TAXI PAINCHART

Le nouveau numéro de téléphone des taxis PAINCHART est le 03 27 39 24 58.



Revenu Social d'Autonomie

Le RSA est désormais étendu aux moins de 25 ans sous certaines conditions.

Contrairement à leurs aînés, les moins de 25 ans devront répondre, outre les critères d'éligibilité classiques, à une condition spécifique : il faudra qu'ils puissent justifier d'un travail à temps plein pendant au moins deux ans, soit 3214 heures, durant les trois dernières années. Cette durée de référence pourra être portée à 3,5 ans en cas de chômage indemnisé.

Les contrats d'intérim ou d'alternance seront pris en compte tout comme les activités non salariées, mais pas les stages, ni le volontariat.

MAISON DES AVEUGLES

Vous pouvez aider l'Association régionale qui aide les aveugles et malvoyants sur le plan administratif et social.

66 % du don est déductible des impôts.

Chèque libellé à l'ordre de la Maison des Aveugles

Envoyer à M Jean-Jacques Lespilette
169, Résidence Albert Maton 59168.Boussois

COMMISSIONS MUNICIPALES

Comment sont prises les décisions au niveau de notre commune ?

Chaque adjoint est en charge d'une commission qu'il réunit au moins une fois par trimestre.

Cette commission est extra-municipale, c'est-à-dire ouverte à tous les marpentois.

Les membres de la commission donnent un avis sur les dossiers.

Cet avis sera porté à la connaissance du Collège d'adjoints.

Si vous souhaitez vous inscrire dans les commissions, n'hésitez pas à vous faire connaître en précisant le nom de la commission :

Logement/urbanisme – Travaux espaces publics - Fêtes et Cérémonies - Ecole, Petite Enfance et Personnes âgées – Sports –

Culture, patrimoine et cadre de vie

DATES DE COLLECTE 2011

*La collecte des ordures ménagères et sélective a lieu le mardi.

*Les encombrants : mercredi 30 mars et lundi 24 octobre

*Les déchets verts : les vendredis 15 avril, 6 mai, 27 mai, 17 juin, 8 juillet, 29 juillet, 19 août, 9 septembre, 30 septembre, 21 octobre.

LA VIE DU VILLAGE

PERSONNES HANDICAPEES

La commune lance une étude sur la mise en accessibilité de nos bâtiments publics. Ces aménagements visent à faciliter les déplacements de toutes les personnes à mobilité réduite (personnes âgées, femmes enceintes, mal - voyants etc...)

Les résultats de cette étude (obligatoire) permettront de disposer d'un plan qui s'étalera sur plusieurs années.

Parallèlement, l'Agglomération, qui dispose de son côté de la compétence voirie, élabore le plan d'accessibilité des espaces publics.

Pour information, signalons que quarante personnes de notre commune bénéficient de l'Allocation Handicapé (Adulte ou enfants).



TELE-ASSISTANCE PERSONNES AGEES

Les personnes âgées désireuses de s'équiper de télé-assistance doivent savoir qu'elles ont le choix entre une grande diversité de prestataires.

Les coûts peuvent varier de 8, 50 € à 35 euros par mois selon le prestataire et selon le niveau de service.

Certains prestataires sont également agréés comme « service à domicile » et peuvent à ce titre vous permettre de bénéficier d'une déduction fiscale ou d'un crédit d'impôt.

Le CCAS et la « brigade vermeil » sont à votre disposition pour vous apporter les informations nécessaires et vous conseiller.

VISITE CHEZ NOTRE ARTISTE VERRIERE Sophie MOINET.

Sophie Moinet, artiste verrière installée à Marpent, a le don de faire partager sa passion et son métier. Elle crée des objets en verre à partir de différentes techniques, en particulier le fusing.

Pour faire du fusing, il faut d'abord se procurer des plaques de verre de différentes couleurs (elles viennent généralement de l'Oregon, aux Etats-Unis) qui serviront de support.

Sur ces plaques, l'artiste vient poser des formes qu'elle a préalablement imaginées, dessinées et découpées dans d'autres plaques de verre.

De la même manière qu'on fabrique du gâteau au chocolat, ces formes vont s'incruster dans les plaques supports sous l'effet de la chaleur du four réglé à 800 degrés.

L'émaillage peut être une dernière étape après la cuisson, si l'artiste souhaite rajouter quelques détails à la peinture, auquel cas une dernière cuisson à 580 ° s'imposera.

Des créations de Sophie Moinet sont visibles localement au Val Joly (totem en verre), au Château de la Motte (porte d'entrée), à la pâtisserie Verschuren à Maubeuge (plafond), à la porte d'entrée de l'immeuble Le Vauban (restauration) à Maubeuge.

Contrairement au fusing où l'assemblage se fait par fusion, la technique du vitrail procède d'un assemblage au plomb à froid.

Et là encore, Sophie peut en parler puisqu'elle a notamment réalisé (gracieusement) les vitraux de la chapelle Emmaüs à Odomez, près de Saint-Amand, expérience qui lui a permis de côtoyer l'Abbé Pierre, émerveillé de son travail.

Sophie MOINET me fait également découvrir la technique de « la perle de verre au chalumeau ».

Les yeux protégés par d'épaisses lunettes noires, l'artiste tient d'une main une baguette en acier (le mandrin) et de l'autre une baguette en verre coloré dont elle va faire fondre l'extrémité autour du mandrin sous la flamme du chalumeau (alimenté à la fois en gaz propane et en oxygène) pour donner la forme et la taille souhaitée à la perle.

Celle-ci peut être roulée dans de la poudre de bicarbonate de sodium pour qu'elle s'incruste de petites bulles décoratives, avant d'être refroidie dans un pot de petits minéraux (vermiculite), puis plongée dans l'eau.

Sophie MOINET, qui a fait une partie de sa formation à l'atelier du verre de Sars-Poteries, maîtrise également la technique du verre moulé (la pâte de verre s'écoule dans un moule en plâtre), la technique du verre soufflé (où le souffleur cueille le verre au bout de sa canne), ou encore celle du thermoformage, procédé qui consiste à déformer du verre, généralement plat, en le faisant ramollir dans un four, posé sur un support en volume ou en creux et qui a permis à notre artiste de fabriquer par exemple de superbes lavabos en verre.

Les objets sont toujours cuits dans son four impressionnant et refroidis dans un four dit de « recuisson ».

Le public pourra admirer les bijoux en verre de Sophie Moinet lors du marché de Noël du château Fosteau (Solre-sur-Sambre).le 12 DECEMBRE 2010

JM Allain

Site internet de Sophie Moinet : www.atelier-moinet.fr
Adresse mail : sophie-moinet@wanadoo.fr

Page 4

Les séniors B ayant accédé à la promotion de seconde division cette saison, tiennent leur rang, se positionnant dans les cinq premiers avec pour Pascal LINDEN l'espoir de réussir un coup en fin de saison. Pourquoi pas ?

Autre motif de satisfaction, le bon comportement de l'équipe féminine qu'encadrent Bernard MATUSZAK et Jean – François GHIENNE qui caracole en tête de son groupe ce qui lui permettra d'évoluer pour la seconde partie de saison en division supérieure.

Début de saison perturbante pour les U19 (18 ans) avec un engagement tardif en raison d'un effectif insuffisant, les joueurs de Claude MATHA et Claude GARRET n'ont pas à ce jour joué beaucoup de matchs. Néanmoins, cela devrait s'arranger, l'effectif s'étant un peu étoffé, mais cela restera difficile jusqu'en fin de saison.

On craignait beaucoup pour les U17 (15ans) de Christophe VITRANT assisté de Pascal COTTEAUX après le départ de ses joueurs cadres en catégorie supérieure, l'entame de la saison laisse apparaître de bonnes raisons d'espérer le maintien. Certes, ce n'est pas gagné avec deux défaites et un nul en trois matchs, mais la qualité du jeu laisse entrevoir de réels progrès.

Du côté des benjamins de Vincent DE VECCHI et Jérémy COTTEAUX, les deux équipes engagées en championnat se positionnent au milieu du classement conformément à la valeur de l'effectif.

Il convient aussi de souligner le bon travail de formation effectué par Gérard MONFOURNY, Stéphane MEURANT pour les catégories débutants et poussins.

RENDEZ – VOUS

Samedi 18 décembre à la salle des fêtes de MARPENT

SUPER LOTO en 6 séries

Doté uniquement de bons d'achats en grandes surfaces

Bingo et loto chinois

Ouverture des portes 15h30 – début des jeux 17h00.

ESA 59 (Entente Sambre Avesnois 59)

Le 15 octobre 2010 MARPENT SPORT LOISIRS (MSL) accueillait dans la salle de spectacle de MARPENT la 3^{ème} Assemblée Générale de l'ESA59 regroupant les clubs d'athlétisme de MAUBEUGE – FERRIERE LA GRANDE – FOURMIES – WIGNEHIES – FEIGNIES – et MARPENT.

A cette occasion, le Président, Jean-Pierre DEMERVAL souligna l'excellente vitalité de ce groupement d'associations fédérant les moyens humains, matériels et financiers de plusieurs municipalités et permettant ainsi d'obtenir de très bons résultats d'ensemble tant au niveau régional qu'au niveau national.

Trop peu médiatisée et trop peu reconnue, ESA 59 est forte de 500 licenciés, ce qui en fait l'association la plus représentative en Avesnois.

Jean-Pierre DERMEVAL a d'ailleurs saisi l'occasion devant les élus locaux de souligner le peu de soutien financier de l'AMVS, ce qu'il considère comme une injustice au regard des aides apportées à d'autres associations sportives. Quelques miettes du gâteau seraient bienvenues.

Comme le veut la tradition, les jeunes de l'ESA59 ont été récompensés sur la base d'un triathlon.

Ainsi 49 jeunes ont reçu un trophée bronze pour 60 points, argent pour 70 points et or pour plus de 80 points.

MSL a pour sa part obtenu 15 récompenses ainsi qu'un prix spécial pour la jeune marcheuse Justine GIBON ayant participé aux demi- finales des championnats de France à Reims où elle finit 7^{ème}, performance admirable suite à son opération qui la cloua plus de 9 mois sur un lit et après seulement 4 mois d'entraînement.

L'ESA59 pointe à la 4^{ème} place régionale et prend même la 1^{ère} place en école d'athlétisme et se situe en 2^{ème} division A nationale au niveau séniors.

Convocation

La prochaine réunion de la Commission des sports se tiendra le **Vendredi 3 décembre à 18h00 en mairie.**

Une convocation avec l'ordre du jour sera prochainement diffusée en mairie dans les casiers.

Votre présence est vivement souhaitée.



Page 9

LA VIE DES SPORTS.



JUDO

La dernière Assemblée Générale du club de judo de MARPENT – JEUMONT a vu l'élection au poste de président de Philippe GEFFROY.

Ancien judoka, Philippe Geffroy occupait jusqu'ici les fonctions de trésorier au sein du club de judo de Boussois. L'entraîneur étant le même au sein des deux associations, le rapprochement s'est opéré tout naturellement.

Après avoir lors de son intervention fixé les objectifs du club, le nouveau président a mis l'accent sur les prochains rendez-vous avec l'organisation de diverses manifestations telles que des lotos, un repas, le goûter de Noël... le but étant de redynamiser une association en attente d'un second souffle.

La Municipalité de MARPENT souhaite à Philippe GEFFROY et à son Comité ses meilleurs vœux de réussite pour les projets entrepris.

LES ARCHERS DE LA SAMBRE

Les Archers de la Sambre ont tenu le samedi 30 octobre dernier leur Assemblée Générale en leur local rue de l'Acierie.

Après avoir demandé une minute de recueillement en la mémoire de leur ami DOM (Dominique DORE) disparu récemment, Jean – Pierre WILLOT, président de l'association revint sur les actions menées cette année.

Le bilan moral laisse apparaître un investissement très important des membres du club, présents lors des diverses manches de championnat, mais aussi lors des différentes manifestations organisées sur le territoire communal.

Comme chaque année, le grand moment du club fut l'organisation annuelle d'une manche du championnat d'Europe de tir préhistorique qui draina bon nombre de participants, Français, Belges, Hollandais, Allemands... Une organisation sans faille avec à la clé un repas sous chapiteau très convivial.

Par ailleurs, l'association affiche des finances saines qui lui permettent d'assurer son bon fonctionnement.

Le bureau à l'issue de l'Assemblée Générale se compose de :

Président : Jean – Pierre WILLOT

Trésorier : Alain POLY

Secrétaire Jean - Pierre GUERLUS

Pour rejoindre le club vous devez être âgé de plus de 10-12 ans et pour toute inscription un certificat médical est obligatoire

Pour tous renseignements prendre contact avec: Jean-Pierre GUERLUS.



CYCLOS-RANDONNEURS

Ce dimanche 31 octobre, les CYCLOS – RANDONNEURS MARPENTOIS se sont retrouvés pour la dernière sortie officielle de la saison. Les prochains mois laisseront la place au VTT et à la marche.

Comme le veut la tradition, membres, amis du club, entourés des élus se sont réunis au local pour le verre de l'amitié marquant la fin de saison.

Michel DELMOTTE, président de l'association vous prie de bien vouloir noter les rendez – vous suivants :

Assemblée Générale : le 19 décembre à 10h00 en la salle d'honneur en mairie,

Repas du club : le 22 janvier 2011 en la salle de fêtes de MARPENT.

FOOTBALL CLUB DE MARPENT

La saison a bien démarré pour le FC MARPENT avec des résultats conformes aux objectifs.

Après un bon parcours en coupe de France, éliminés au 3^{ème} tour par GUESNAIN qui évolue 5 divisions au dessus de MARPENT, les hommes de Jean – Claude SKIBA ont très bien négocié le début du championnat pour se positionner dans le haut du classement, laissant entrevoir de réelles possibilités d'accession.

Néanmoins, dans ce groupe très relevé, ce sont plusieurs formations qui affichent les mêmes ambitions, rien n'est donc acquis.

TELE NUMERIQUE

L'arrivée de la télévision numérique sera effective le 1^{er} février 2011.

Pour les personnes ayant un téléviseur de plus de trente ans avec le traditionnel râteau, il conviendra de changer de téléviseur.

Si le téléviseur a plus de trois ans d'âge (mais moins de 30 ans), il faudra faire l'acquisition d'un décodeur TNT.

Pour les personnes âgées de plus de 70 ans ou les personnes reconnues handicapées (à 80 % ou plus), l'Etat peut envoyer sur place gratuitement à domicile une aide pour le branchement des appareils et le maniement de la télécommande.

* **0 970 818 818** : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h*

MAISONS FLEURIES 2010

Catégories grande surface

Anne Marie Magadur, Alain Fontaine, Richard Janssens, Annette Damien et Marcelle Noiret

Catégorie fenêtres

Claudy Hennechart et Bernard Dubois

Catégorie petite surface

Nicole Bellil, Maryse Meys, Albert Barbare, Jean Pierre Lepreux, Jérémy Williez, Frédéric Broutin et Raymond Coupleux

Catégorie fenêtre façade

Danielle Dupas, Lucette Penicot, Joëlle Laurence, David Lepreux et Véronique Alavoine



INSCRIPTIONS CANTINE

Prochaines dates d'inscription pour le restaurant scolaire

Le mardi 21 décembre 2010

pour la période du lundi 03 au vendredi 21 janvier (12 repas)

Le mardi 18 janvier 2011

pour la période du lundi 24 janvier au vendredi 18 février (16 repas)

FETES DE NOEL

Comme chaque année, le Père Noël est invité par l'école maternelle le 16 décembre pour écouter les chansons des enfants et faire une photo avec eux. Nous lui avons demandé de prévoir un cadeau par enfant.

Le mardi 14 décembre, spectacle de la Compagnie Pois de Senteur
« Firmin, le sapin ».

Séance maternelle à 14 heures et primaire à 15 h 30.

Le Père Noël sera également là pour distribuer ses friandises à la fin du spectacle.



COLIS DES ANCIENS

Distribution à la salle des Fêtes

Le 17 décembre de 10h à 16h sans interruption

Les personnes handicapées ne pouvant se déplacer,
téléphonez en mairie au 03 27 39 63 41

Les colis sont pour les personnes âgées de 65 ans et plus

Vous présenter avec votre invitation remise dans votre boîte aux lettres



GROUPE FOLKLORIQUE DES MEUNIERS

Recherchons des personnes souhaitant intégrer le groupe folklorique des meuniers.

Les répétitions commenceront en avril/mai

Merci de nous laisser vos coordonnées

L'ASSOCIATION « La Joie de la Famille » de Marpent Organise à la salle des Fêtes

UNE GRANDE BOURSE D'HIVER AUX JOUETS EXTERIEURS, JOUETS, LIVRES, CD, JEUX VIDEOS, CASSETTES VIDEO, ARTICLES CADEAUX, ARTICLES DE SPORTS, ARTICLES DE VETEMENTS de 0 à 16 ans, ARTICLES DE PUERICULTURE, CHAUSSURES..

MARDI 7 DECEMBRE 2010

dépôt 8H30 / 11H30 et 13H30 / 17H00

MERCREDI 8 DECEMBRE 2010

vente 8H30 / 11H30 et 13H30 / 16H00

JEUDI 9 DECEMBRE 2010

reprise des invendus et règlement 8H30 / 9H30

DROIT DE DEPOT : 2€ par liste de 10 articles, 3 listes par déposant
VENEZ NOMBREUX, NOUS OEUVRONS DANS UN BUT SOCIAL

MARPENT SALLE DES FETES

4 et 5 DECEMBRE 2010

Samedi 4 de 14 à 19 h Dimanche 5 de 10 à 19 h

MARCHE DE NOEL
ORGANISÉ PAR LES AMIS DU MOULIN

Nombreux exposants
Entrée gratuite
Buvette et petite restauration



Concours de belote du 6/11/2010



MARPENT SALLE DES FETES

Le mercredi 31 décembre 2010
(ouverture des portes 20h)

REPAS DE LA ST SYLVESTRE
Organisé par le « Club Gym Marpentoise »

Tarifs
55€ adultes et 20 € enfants de - 12 ans
Une coupe de champagne et cotillons offerts à minuit
Réservation salle des sports de Marpent
Les lundis 29 novembre et 6 décembre
Les jeudis 2 et 9 décembre de 18h à 19h30
Inscriptions, dans la limite des places disponibles

MARPENT SALLE DES FETES

5 FEVRIER 2011

COUSCOUS DE LA CLASSE VERTE
Ecole M Fostier

17€ Adulte/ 8€ les enfants

Page 6

Je suis surpris d'avoir obtenu un bon de 60 euros à valoir chez un fleuriste de jeumont.(...)

Je tiens à signaler que pour entretenir des fleurs, il faut sécateur, ciseaux, plantoir, arrosoir ...J'en passe... Bravo pour nos commerces. (rue Tilmant)

La commission en charge des maisons fleuries (comité des Fêtes animée par Mme Loire) a fait le choix de répartir les bons entre les fleuristes qui répondent positivement aux différentes sollicitations de la commune lorsque celle-ci recherche des lots.

C'est donc le principe d'équité qui est à l'origine de cette décision, autrement dit une façon de « renvoyer l'ascenseur » comme l'on dit parfois.

Cela étant, les commissions étant extra-municipales (donc ouvertes à tous), c'est bien volontiers que nous pouvons vous accueillir dans cette commission où vous pourriez faire valoir vos points de vue.

J'ai des frissons.

Suite à l'article de Mme Loire qui se plaint du faible nombre de marpentois à ses manifestations du Comité des Anciens.

En réponse, où se rend Mme Loire (en dehors des manifestations organisées par des présidents d'associations élus) ?

En conclusion, on appelle cela un revers de la médaille. (Un cafetier rue de la mairie)



L'article auquel vous faites allusion n'est pas paru dans notre bulletin mais dans le journal La Sambre.

Les propos qu'a tenus Mme Loire l'ont été en tant que Présidente du Comité des Anciens et non comme élue du conseil municipal.

Le Comité des Anciens étant une association, nous avons transmis votre message à sa Présidente qui jugera ou non de l'opportunité de vous répondre directement.

Dans le quartier Delbreil, j'ai entendu la conversation d'une personne qui expliquait à une autre comment se débarrasser des chats en fabricant des boulettes de viandes avec du poison, j'ai eu la visite de cette personne le soir même, malheureusement pour elle, cette personne se trompant de porte est venue chez moi avec du poison dans les mains.

Aussitôt, je me suis mis en rapport avec la SPA qui m'a demandé de fournir les noms et adresses de ces personnes ce que j'ai fait en ayant moi-même des chats, ceci m'a mis très en colère, je conseille à toutes les personnes ayant des chiens et chats empoisonnés de se mettre en relation avec la SPA (rue Delbreil)

Ce coupon réponse peut être remis dans la boîte à idées dans le hall d'entrée de la mairie
Ou déposé à l'accueil.

NOM-PRENOM: _____

ADRESSE: _____

Questions/Suggestions: _____

